

LA LETTRE DU MOULLEAU



APRSM
ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES ET
RÉSIDENTS POUR LA SAUVEGARDE
DU MOULLEAU

N° 25
JUILLET / AOÛT 2026

Les articles que vous lisez dans notre lettre du Moulleau sont écrits par des membres de l'association. Chaque membre a la liberté de traiter le sujet qu'il souhaite. Certains articles peuvent susciter le débat. Tant mieux ! C'est dans la discussion que nous apprenons les uns des autres et que l'intérêt commun se dessine. En tant que membre de l'association, vous pouvez nous envoyer les textes issus de vos sujets de réflexion, vos préoccupations ou de vos émerveillements. Nous serons ravis de les partager dans une prochaine édition.

EDITO

Jean-François REYNAUD

L'Oubli n'est pas qu'un simple Bar qui a été détruit par le feu, c'est toute l'histoire de Moulleau Village depuis 50 ans, ce sont des souvenirs d'enfance qui se sont brutalement effacés, le coiffeur Léo de Paris et bien d'autres commerces ! Nous sommes tous très attristés. Toute notre sympathie accompagne les commerçants touchés par cet incendie dans cette terrible épreuve durant laquelle heureusement, aucune victime n'est à déplorer. Nous souhaitons à tous, Propriétaires et Employés beaucoup de courage pour redémarrer à nouveau leurs activités.

En ce début de saison estivale et après ces chaleurs caniculaires du mois de mai, les volets des villas du Moulleau vont petit à petit s'ouvrir et les corps morts retrouver leur locataire. Le tourisme va se limiter pour l'instant aux nombreuses résidences secondaires, puis progressivement va aller crescendo jusqu'à devenir difficilement supportable. Mais finalement ce n'est que la rançon de la gloire et le bonheur, au moins, des commerçants. Le même surtourisme se retrouve sur le Bassin d'Arcachon où la navigation (plus grande concentration de bateaux en Europe) est faite que d'interdits limitant ainsi notre espace de liberté, mais où à contrario il

est fait la promotion de la navigation via un Salon Nautique visité cette année par 60 000 badauds, difficile de gérer ces incohérences sans parler même des 25 à 30 ans pour obtenir une place au port ! Cette année 2026 aura vu l'organisation d'élections municipales en France, une guerre en Ukraine qui perdure depuis 4 ans et maintenant une guerre au Moyen orient et en Iran dont on imagine mal la sortie.



Un environnement difficile pour la grande majorité des français, un pouvoir d'achat en baisse alors, quitte à me contredire, si un surtourisme passager et raisonnable peut permettre à certains d'oublier leur quotidien, qu'ils soient les bienvenus, Arcachon n'est qu'à une heure de voiture de la Métropole bordelaise !

Quoiqu'il en soit souhaitons nous, à tous et à toutes, de passer un bel été au Moulleau.

**L'Assemblée Générale
de notre association
se tiendra :**

**MERCREDI 5 AOÛT
À 10H00 AU TIR AU VOL**

Ouverture des portes et accueil
dès 9h30

Monsieur le Maire sera présent
pour répondre à vos questions.

Avec en clôture une dégustation
d'huîtres et de vin.

**Nous vous y invitons à venir nous
rencontrer.**

Vous pourrez à cette occasion
renouveler votre adhésion ou
adhérer à l'association.



PROJET D'UN HÔTEL 5* AU MOULLEAU

Jean-François REYNAUD

Le 30 avril 2026, une demande de permis de construire a été déposée en Mairie concernant CASA SYLVA, villa emblématique du Moulleau récemment vendue, pour l'installations d'une hôtellerie de luxe de 34 chambres, comprenant un réaménagement de la maison principale en hôtel, la construction de 4 bâtiments d'une surface plancher de 3 000 m², d'une piscine et d'un restaurant et bien certainement la construction d'un parking d'une quarantaine de places.

Un collectif composé de 24 signataires riverains et voisins a été créé afin de préserver et faire valoir leurs droits de voisinage.

L'Association des Propriétaires et Résidents pour la Sauvegarde du Moulleau aussi concernée par ce projet, accompagnera si nécessaire ce collectif.

A suivre...



Villa CASA SYLVA
Arcachon - Le Moulleau



NAVIGATION SUR LE BASSIN... QUE DE BONNES NOUVELLES !

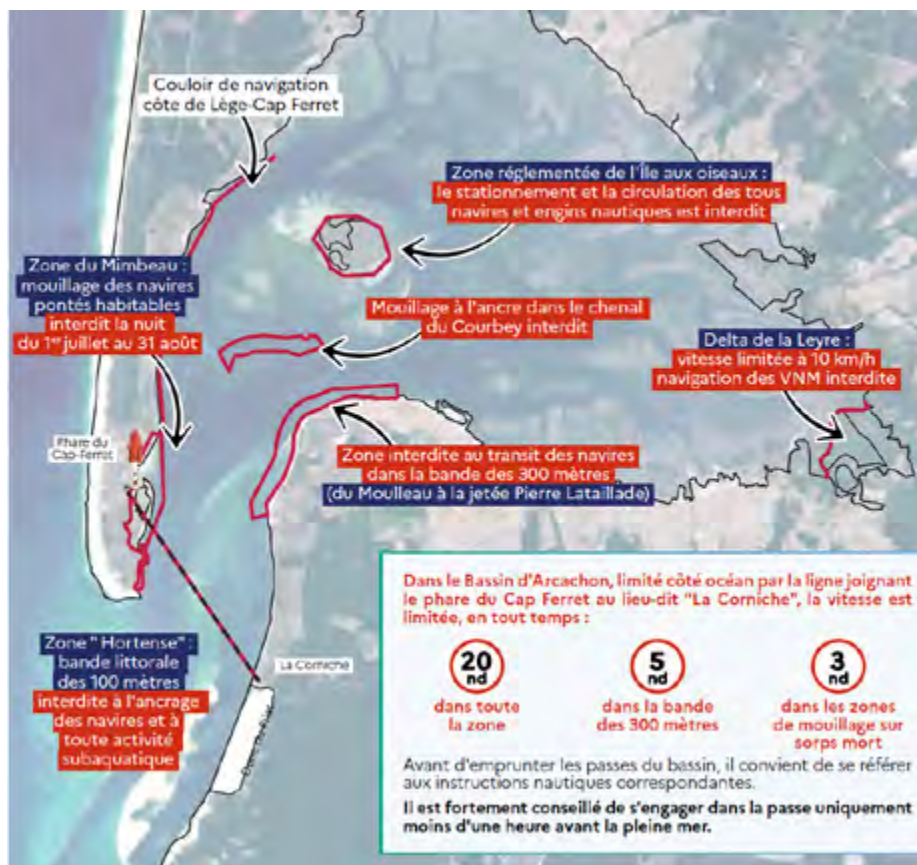
Jean-François REYNAUD

- Evolution du calcul de la Taxe Annuelle pour les bateaux à moteur (en français dans le texte = augmentation).
- A peine installée notre nouvelle Ministre de La Mer a pris un décret « vital » concernant la pêche de loisir aux maquereaux, 5 par jour par pêcheur puis 10 par jours, il est vrai que la prédation des pêcheurs amateurs par rapport à celle de navires usines est sans commune mesure !
- N'oubliez pas de déclarer quotidiennement vos prises sur l'application *RecFishing* après vous y être inscrit (poissons concernés pour l'instant : Bar, Lieu jaune et Maquereaux).
- Attention lorsque vous naviguez dans la Passe Sud pour vous rendre au Sud du Banc d'Arguin vous changez de catégorie de navigation et votre navire doit être équipé en conséquence (5^{ème} catégorie – voir carte ci-jointe).
- Par ailleurs vous trouverez sur les cartes ci-jointes les zones d'interdiction de mouillage (plus beaucoup d'espace pour profiter librement du Bassin).
- Pour finir il est fortement conseillé de télécharger l'application « Guide de Plaisance 2026 » édité conjointement par la préfecture de la Gironde et la préfecture Maritime façade Atlantique.

Bonne navigation !



◀ Consulter le Guide de Plaisance 2026





SE LOGER...

Philippe BOURGEOIS

Durant les dernières municipales de nombreuses questions n'ont pas trouvé réponses auprès de notre maire. Certaines concernent directement notre quartier du Moulleau et méritent au moins une discussion.

La première est liée au surtourisme et à ses effets pervers, le décalage de vie entre la haute et basse saison et la proportion depuis longtemps déséquilibrée des résidents à l'année. Un commerce emblématique, Fredon a fermé, une classe de l'école a fermé et le caractère anxiogène des volets clos progresse au même rythme que les cambriolages. Les outils juridiques existent pour y remédier la loi LE MEUR par exemple, quand va-t-elle s'appliquer ?

La deuxième qu'on peut lier à la précédente est l'accès aux logements pour les actifs,

nécessaires à la vie des arcachonnais, c'est-à-dire les médecins, le personnel de santé, les aides à domicile, les artisans, commerçants qui ne peuvent plus se loger à Arcachon compte tenu des prix de l'immobilier, là aussi des outils juridiques existent, le bail réel et solidaire permet la mise à disposition de logement à des prix raisonnables pour les personnes ciblées ci-dessus, quand va-t-on mettre en œuvre cette politique ?

Dernier sujet mais non le moindre la qualité des eaux du bassin. Ce ne sont pas les huîtres qui contrediront le sujet, la gestion des eaux de pluie devient un problème grave de survie d'une profession, l'ostréiculture et à terme de la qualité des eaux de baignade. Le SCOT prévoit la construction sur les 15 ans à venir de 30 000 logements supplémentaires sur le bassin versant du bassin d'Arcachon

et contrairement à ce que la maire nous répond « Arcachon n'est pas concerné » le risque d'aggravation des sujets cités est évident et les conséquences de cet objectif sera dramatique pour notre qualité de vie. Les solutions là aussi existent elles sont évidentes, il n'est pas nécessaire de construire 30 000 logements supplémentaires pour accueillir 40 000 habitants permanents supplémentaires ce qui en soit ne représente qu'un dixième de la population estivale supplémentaire, il suffit de transformer une petite partie des résidences secondaires en résidences principales avec les outils politico juridiques suscités.

A ces questions nous attendons des réponses et il eut été intéressant lors des municipales d'échanger sur ces sujets.



ADHÉSIONS ET RENOUVELLEMENT D'ADHÉSIONS

Vous pouvez adhérer et/ou renouveler votre adhésion à l'association via notre site internet www.aprsm.fr

Paiement CB en ligne possible - ou paiement par virement :

IBAN : FR76 1090 7004 5001 2154 1680 063 | BIC : CCBPFRPP BDX

ou en renvoyant le bulletin ci-dessous dûment complété accompagné de votre règlement par chèque à :

APRSM - MA.AT | 22, boulevard du Général Leclerc - 33120 ARCACHON

Montant de la cotisation annuelle 25 € pour les membres actifs et 5 € pour les membres associés au membre actif (famille)

MEMBRE ACTIF (25 EUROS)

Nom (Mr. Mme. Mlle.) : Prénom :

Adresse au Moulleau :

Tel :

Email :

ou adresse postale de correspondance :

MEMBRE ASSOCIÉ MEMBRE DE LA FAMILLE D'UN MEMBRE ACTIF ET RÉSIDANT À LA MÊME ADRESSE (5 EUROS)

Nom (Mr. Mme. Mlle.) : Prénom :

Email :



PROJET GINKGO, NATURE & RÉSILIENCE POUR L'ENFANCE

Association VINCENT DE PAUL

Rencontre avec l'Association au Moulleau avec Vincent de Paul : Projet Ginkgo, Nature & résilience pour l'enfance

Implantée au cœur des quartiers des Abatilles et du Moulleau, l'Association Au Moulleau avec Vincent de Paul agit en faveur de la protection de l'enfance et de tourisme social et solidaire. Elle gère plusieurs structures, dont une Maison d'Enfants à Caractère Social, un Centre Parental, la Maison du Moulleau et Enfance & Découverte.

L'Association est structurée autour d'un Conseil d'Administration. Elle s'appuie sur l'engagement d'une centaine de salariés aux compétences variées (éducatif, paramédical, administratif et technique). Chaque jour, les équipes accompagnent les jeunes et les familles accueillis dans leur projet.

Aujourd'hui l'Association porte le Projet Ginkgo, présenté par son Président, Mr de La Brosse, lors de notre venue au mois de février. Inspiré par un arbre symbole de résilience, ce projet vise à valoriser le Parc Armaingaud, un espace naturel remarquable du quartier.

Le projet prévoit des aménagements paysagers et la création d'espaces pédagogiques en plein air. Les objectifs sont clairs : améliorer le cadre de vie des enfants et des familles, offrir un environnement de travail apaisant aux équipes, et préserver la biodiversité locale face aux enjeux climatiques.

Ce projet, déployé sur plusieurs années, est mené avec l'appui de l'entreprise My Forêt et en concertation avec la Mairie. Des ateliers participatifs et pédagogiques ont été organisés pour associer les personnes accueillies et les professionnels de l'Association.

Pour concrétiser ce projet, l'Association fait uniquement appel à la mobilisation de tous. Habitants, entreprises, mécènes peuvent contribuer, chacun à leur manière, à sa réussite. Les dons ouvrent droit à une réduction fiscale (66 % du montant pour les particuliers, dans la limite de la législation en vigueur). Soutenir le Projet Ginkgo, c'est agir concrètement pour les enfants et les familles accueillis. C'est aussi contribuer à préserver un espace naturel précieux au cœur de notre territoire.



NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE SOUTIEN POUR QUE CE PROJET PRENNE VIE !

Via notre page HelloAsso
ou contactez-nous :

ava.pujalte@aumoulleau-vdp.fr
tél : 05 57 52 76 00



Soutenir
le projet Ginkgo
via HelloAsso



NOUS RECRUTONS



REJOIGNEZ-NOUS !

Georges KOURI

Notre Association a traversé récemment un zone de turbulence, avec de nombreux changements au sein de notre conseil d'administration. La démission brutale, pour raison personnelle, de notre président ayant déstabilisé notre conseil, la difficulté à lui trouver un remplaçant, font que depuis quelques mois elle s'était mise en sommeil malgré l'interim assuré avec constance par Philippe Bourgeois Vice président.

C'est donc posée la question de la dissolution de notre association.

Le 17 avril dernier le bureau s'est réuni et après une discussion argumentée il a

été décidé de ne pas abandonner notre association dont l'action dans les années précédentes a su montrer son efficacité (pour ne rappeler que la sauvegarde du patrimoine forestier du Moulleau, la lutte lors de l'installation de la Thalassothérapie et la participation au projet de réaménagement du parking de la plage des Arbousiers).

Un nouveau bureau constitué de Jean-François Reynaud, président, Georges Kouri secrétaire et Bruno Pélissier trésorier, a été désigné avec pour mission de relancer l'activité de notre association et d'apaiser nos relations avec la mairie tout en gardant pour objectif la défense de la qualité de vie de notre beau quartier.

Pour cela et pour assurer la pérennité de notre association nous avons besoin de sang neuf dans notre conseil d'administration. Le bénévolat dans une association est un engagement libre, sans rémunération au service d'un projet d'intérêt général. Il permet de contribuer à une cause, de développer un lien social, d'affirmer des compétences et de sortir de la routine tout en ayant un impact concret.

Notre association, vous permet de vous engager de différentes manières : terrain, animation, communication, logistique, numérique. Elle est strictement apolitique.

Pour la faire vivre de nouvelles missions seront à planifier, pour n'en citer que quelques unes : relations avec les commerçants, manifestations conviviales, projet de la fondation Armaingaud...

Venez nous rejoindre, vous ne le regretterez pas. Pour cela il suffit d'adresser un mail à l'association et cela au moins 15 jours avant notre prochaine assemblée générale du mois d'août.

ADHÉRER À L'ASSOCIATION :

www.association-sauvegarde-moulleau.fr

ou

scannez
le QR Code



VIE PRATIQUE

APRSM Association des Propriétaires et Résidents pour la Sauvegarde du Moulleau
www.association-sauvegarde-moulleau.fr - MA.AT - Maison des Associations - 22, bd Général Leclerc - 33120 ARCACHON

MA.A.T MÉDIATHÈQUE – CENTRE-VILLE
www.ville-arcachon.fr/maat/
22, bd du Général Leclerc - 33120 ARCACHON

ARCACHON SANTÉ :
Visites médicales à domicile :
- en semaine de **20H00 à 8H00**
- le week-end du **samedi 14H00 au lundi 8H00**
- les jours fériés : **24H/24H**
Numéro vert : **0 800 000 375**
En cas d'urgence contactez le centre **15**

POLICE MUNICIPALE :
40, rue Lucien Pinneberg - 33120 ARCACHON
Tel : **05 57 72 71 01**

COLLECTE DES ORDURES AU MOULLEAU :
Ordures ménagères : **lundi matin**
Emballages recyclables : **lundi matin**
Déchets végétaux : **mercredi matin**
Sortir les bacs la veille, collecte à 8h00.

SAUVETAGE EN MER :
Composez le **196**

MAIRIE D'ARCACHON :
Place Lucien de Gracia - 33120 ARCACHON
Tel : **05 57 52 98 98**

Mise en page : www.palindromeconception.com

URGENCE BAIGNADE ET NAVIGATION :
Poste de secours de la jetée du Moulleau du 11.06 au 08.09
Tel : **05 56 22 50 61**
ou SAMU : **112**

URGENCE CARDIAQUE :
Il y a un défibrillateur aux postes de secours de la jetée du Moulleau et de Pereire.

MAISON DES MÉDECINS SPÉCIALISTES :
80, bd Deganne - 33120 ARCACHON
Tel : **05 82 99 01 00**

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

